DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

SOINS ET SERVICES

Population ayant consulté au sujet de sa santé mentale au cours des 12 derniers mois (2017-2018)

Nouveau Mars 2021

DÉFINITION

La consultation d'un professionnel de la santé au sujet de la santé émotionnelle ou mentale peut avoir eu lieu dans un établissement public de santé (services de santé mentale spécifiques de première ligne ou spécialisés dispensés en CLSC ou en milieu hospitalier (clinique externe, hôpitaux de jour, hospitalisation)), ou dans un service du secteur privé. Les professionnels consultés peuvent être des médecins, des psychologues, des travailleuses sociales, des conseillers en orientation, des psychoéducatrices, etc.

Proportion : Proportion des personnes âgées de 12 ans et plus, dans les ménages privés, ayant consulté un professionnel de la santé au sujet de leur santé émotionnelle ou mentale, au cours des 12 derniers mois, par rapport à l'ensemble des personnes de 12 ans et plus dans les ménages privés.

SOURCE

Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2017-2018.
Traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

NOTES

Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans les tableaux se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Les comparaisons entre le cycle 2015-2016 de l'ESCC et tous les cycles antérieurs ne sont pas recommandées, en raison des modifications majeures dans la méthodologie de l'enquête en 2015-2016.

Population ayant consulté au sujet de sa santé mentale au cours des 12 derniers mois (2017-2018)

Territoires	Population de 12 ans et plus					
	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	%	N[e]	%	N[e]	%	N[e]
Abitibi-Témiscamingue	12	15 100	9 *	5 400	16	9 600
Québec	14	980 700	10	339 100	18	640 500

N[e] Nombre estimé
(+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec
* Attention, estimation de qualité moyenne

Dans la région, parmi ceux ayant consulté au sujet de leur santé mentale ou émotionnelle :

- 53 % ont consulté un médecin de famille ou un omnipraticien (49 % au Québec) ;
- 35 % ont consulté un psychologue (45 % au Québec) ;
- 29 % ont consulté un travailleur social (* estimation de qualité moyenne, pas de comparaison possible) ;
- 16 % ont consulté un psychiatre (* estimation de qualité moyenne, pas de comparaison possible).

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pourcentage de la population de 12 ans et plus ayant consulté au sujet de sa santé mentale au cours des 12 derniers mois, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000-2001 à 2017-2018

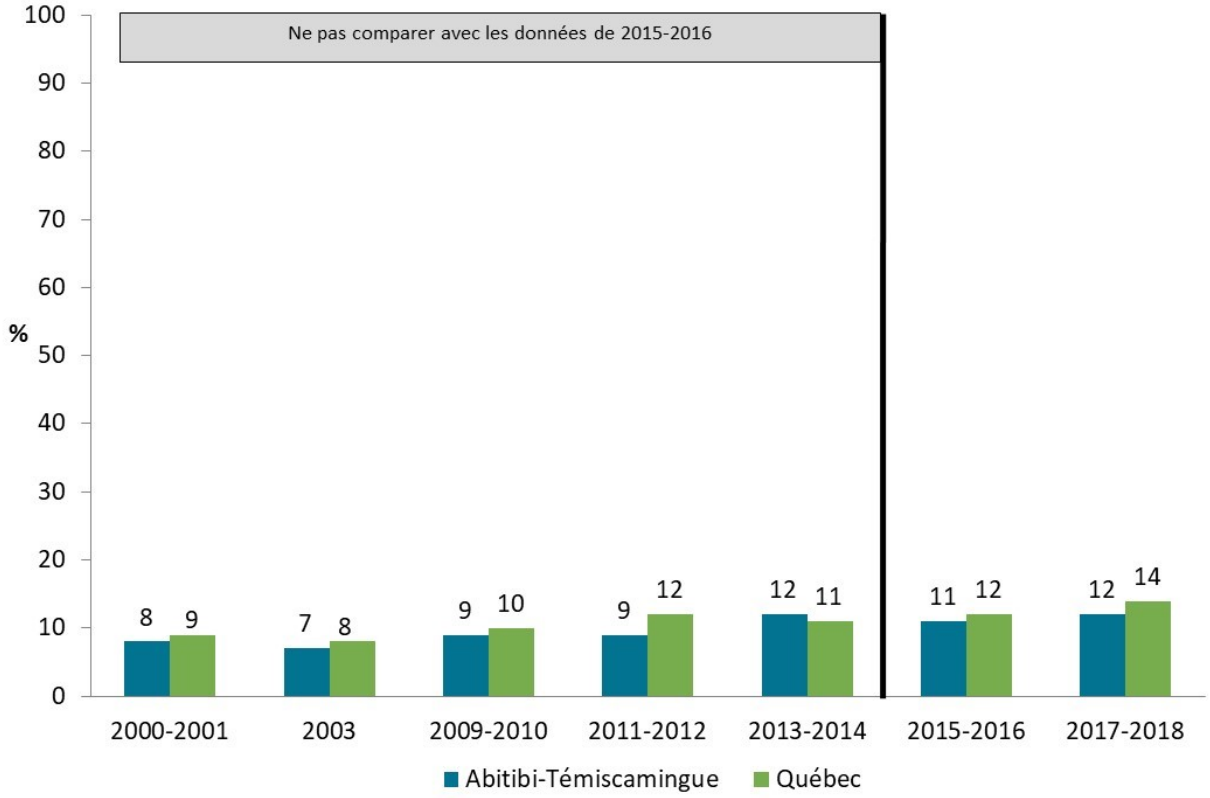

SOURCE

Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2000-2001, 2003, 2009-2010, 2011-2012, 2013-2014, 2015-2016 et 2017-2018.

NOTE

L'évolution des données dans le temps est fournie à titre indicatif car les méthodes de collecte ont varié selon les enquêtes et cela a pu avoir une influence sur les réponses des individus, altérant ainsi leur comparabilité.

FAITS SAILLANTS

En 2017-2018, 12 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue a rapporté avoir consulté un professionnel de la santé au cours des 12 mois précédents, au sujet de sa santé mentale ou émotionnelle. Il s'agit d'un pourcentage comparable à celui du reste du Québec (14 %). On constate au tableau de la page 2 que la proportion de femmes (16 %) est beaucoup plus importante que celle des hommes (9 %).